

NOTE DE COMPREHENSION DU DOSSIER

Le dossier mis à l'enquête publique a été déposé le 9 Juin 2021 auprès des Services de la Préfecture. Il a été complété et mis à jour le 19 Octobre 2023 dans le cadre de l'instruction administrative afin d'apporter les éléments de réponse aux différentes Parties prenantes.

Les pièces du dossier mises à jour en Octobre 2023, ANNULENT ET REMPLACENT les pièces du dossier initial de 2021.

Toutefois, pour la bonne compréhension de l'évolution du projet, l'ensemble du dossier est présenté dans le cadre de l'enquête publique. Ce dossier est donc composé :

- du dossier initial déposé le 9 Juin 2021 ;
- des pièces uniquement mises à jour le 19 Octobre 2023.

Durant l'instruction administrative du dossier, la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe), L'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) ont été consultés 2 fois : pour le dossier initial de 2021 et pour celui mis à jour en 2023.

Les 2 avis, pour chacun des organismes, sont présentés dans le cadre de cette enquête publique, intitulé « avis initial » et « 2ème avis »